RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 14 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 1

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-075

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) au titre de l'année 2025 – Présentation du projet d'isolation par l'extérieur de deux façades de la gendarmerie.

VU l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) ;

VU les articles L 2334-32 et suivants du C.G.C.T. ;

VU l'appel à projet commun pour l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) et de la dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L.) pour l'exercice 2025 ;

RAPPELANT qu'afin de continuer à favoriser l'accueil des gendarmes à PIERREFORT, la commune depuis 2023 a entrepris un programme de rénovation du bâtiment intérieur et extérieur ;

RAPPELANT également que d'ici le début de l'année 2025 les 6 logements auront été intégralement remis à neuf ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder également à la rénovation de l'extérieur du bâtiment en poursuivant le programme d'isolation par l'extérieur de certaines façades ;

CONSIDÉRANT qu'eu-égard à la présence d'infiltrations et de moisissures dans certaines pièces de vie, les travaux doivent impérativement intervenir au-cours de l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SCP ALLÈGRE-ESCHALIER ;

EXPOSANT que le coût prévisionnel de cette opération d'isolation par l'extérieur de deux façades de la gendarmerie est estimé dans l'avant-projet définitif à 84.402,35€ HT, soit 101.282,82€ TTC, et qu'elle est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) ;

CONSIDÉRANT que le plan de financement de cette opération serait le suivant :

	Montants H.T.		Montants sur le H.T.
Travaux	73 638,50€	D.E.T.R. (40.00%)	33 760,94€
Maîtrise d'œuvre (10%)	7 363,85€	Autofinancement (60.00%)	50 641,41€
Étude thermique	1 600,00€		
SPS	1 800,00€		
Montant total HT	**84 402,35€**	**Montant total HT**	**84 402,35€**
T.V.A.	*16 880,47€*		
Montant total T.T.C.	***101 282,82€***		

À la demande des membres du groupe « Pour Pierrefort », Monsieur le Maire prononce une suspension de séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ARRÊTE** le projet d'isolation par l'extérieur de deux façades de la gendarmerie ;
- **ADOPTE** le plan de financement proposé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R 2025 pour ce projet ;
- **DIT** que ce projet est prioritaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 15 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-076

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) au titre de l'année 2025 – Présentation du projet de transformation et de modernisation du gîte de groupe communal.

VU l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) ;

VU les articles L 2334-32 et suivants du C.G.C.T. ;

VU l'appel à projet commun pour l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) et de la dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L.) pour l'exercice 2025.

VU la délibération n°D2024-075 en date du 26 novembre 2024 relative à la présentation du projet d'isolation par l'extérieur de deux façades de la gendarmerie au titre de la D.E.T.R 2025 ;

RAPPELANT le projet de transformation et de modernisation du gîte de groupe communal ;

VU la délibération n°D2024-029 en date du 9 avril 2024 relative au débat sur l'avenir du gîte de groupe communal ;

VU la délibération n°D2024-061 en date du 25 juin 2024 relative au lancement de l'étude de transformation et de modernisation du gîte de groupe communal ;

RAPPELANT qu'après consultation, la SCP ALLÈGRE-ESCHALIER a été désignée comme maître d'œuvre ;

VU les esquisses et l'estimatif financier prévisionnel des travaux ;

EXPOSANT que le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 173.292,00€ HT, soit 207.950,40€ TTC, et qu'elle est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) ;

CONSIDÉRANT que le plan de financement de cette opération serait le suivant :

	Montants H.T.		**Montants sur le H.T.**
Travaux	151 600,00€	D.E.T.R. (40.00%)	69 316,80€
Maîtrise d'œuvre (12%)	18 192,00€	Autofinancement (60.00%)	103 975,20€
Bureau de contrôle	2 000,00€		
SPS	1 500,00€		
Montant total HT	**173 292,00€**	**Montant total HT**	**173 292,00€**
T.V.A.	*34 658,40€*		
Montant total T.T.C.	***207 950,40€***		

CONSIDÉRANT l'échéancier du projet :

- 1er semestre 2025 : consultation des entreprises,
- Automne 2025 : début de travaux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** le plan de financement proposé ci-dessus pour le projet de transformation et de rénovation du gîte de groupe communal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R 2025 pour ce projet placé en seconde position dans l'ordre des priorités.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 15 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-077

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Budget principal 2024 – Approbation de la Décision budgétaire Modificative n°BP2024-03.

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération n°D2024-031 en date du 9 avril 2024 relative à l'approbation du budget primitif 2024 du budget principal ;

VU la décision n°DEC-2024-16 en date du 5 juillet 2024 relative à la DM-BP2024-1 ;

VU la décision n°DEC-2024-18 en date du 5 septembre 2024 relative à la DM-BP2024-2 ;

VU le rapport de la commission des finances réunie le 7 novembre 2024 ;

PROPOSANT la décision budgétaire modificative du Budget principal pour l'exercice 2024 :

		DM_BP2024-03_26/11/2024	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement				
655238		Autres contributions	- 5 000,00 €	
657364		Subvention Régie transport	295,00 €	
66111		Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00 €	
70841		Mise à disposition de personnel		295,00 €
			295,00 €	**295,00 €**

Section d'investissement				
21318	10	Enveloppe travaux gendarmerie	14 500,00 €	
2188	15	Restauration des registres d'état civil	- 1 000,00 €	
21831	16	Enveloppe école	- 2 000,00 €	
21351	24	Aménagement du cimetière	- 42 000,00 €	
21318	111	T2 isolation salles communales	- 30 000,00 €	
1322	111	subventions T2 isolation salles communales		- 8 975,00 €
2031	120	Route d'Isergues	- 15 000,00 €	
13461	120	Part DETR pour route d'Isergues		6 940,00 €
2151	120	Part voirie chantier rue des pommiers	20 614,00 €	
2151	120	Supplément voie d'accès MSP	7 900,00 €	
2152	120	Travaux de voirie divers	- 8 000,00 €	
1345	120	Amendes de police		- 1 500,00 €
215731	123	Réparations véhicules roulants	47 450,00 €	
2041582	125	SDE 15	4 800,00 €	
2031	145	Études diverses	10 865,00 €	
2135	145	Parcours Mémoire + jeux jardin public	- 13 500,00 €	
1311	145	Subventions petite ville de demain		5 700,00 €
1323	145	Subventions CD15		- 7 536,00 €
13141	HO	Erreur d'imputation budget 2023	1 000,00 €	
13241	HO	Correction		1 000,00 €
			- 4 371,00 €	**- 4 371,00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** la Décision budgétaire Modificative telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 15 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-078

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Budget annexe *Eau & assainissement* 2024 – Approbation de la Décision budgétaire Modificative n°BA-E&A2024-02.

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU la délibération n°D2024-042 en date du 9 avril 2024 relative à l'approbation du budget primitif 2024 du budget annexe Eau & assainissement ;

VU la délibération n°D2024-072 en date du 17 septembre 2024relative à la DM-BA-E&A2024-1 ;

VU le rapport de la commission des finances réunie le 7 novembre 2024 ;

PROPOSANT la décision budgétaire modificative du Budget annexe *Eau & assainissement* pour l'exercice 2024 :

		DM_BA-E&A2024-02_26/11/2024	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation				
6811		Dotations aux amortissements	34 459,00 €	
70111		Vente d'eau aux abonnés		3 022,00 €
70611		Redevances d'assainissement collectif		- 8 277,00 €
741		Primes d'épuration		19 019,00 €
701241		Redevance polution d'origine domestique		8 366,00 €
706121		Redevance de modernisation des réseaux		12 329,00 €
			34 459,00 €	**34 459,00 €**
Section d'investissement				
21561	18	Travaux sur AEP	15 213,97 €	
21562	20	Travaux sur Assainissement collectif	10 000,00 €	
13118	29	DETR 2021		- 9 245,03 €
28156	HO	Amortissement des travaux		34 459,00 €
			25 213,97 €	**25 213,97 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** la Décision budgétaire Modificative telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 15 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-079

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Budget annexe *Gîte de groupe* 2024 – Approbation de la Décision budgétaire Modificative n°BA-Gîte2024-01.

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération n°D2024-043 en date du 9 avril 2024 relative à l'approbation du budget primitif 2024 du budget annexe Gîte de groupe ;

VU le rapport de la commission des finances réunie le 7 novembre 2024 ;

PROPOSANT la décision budgétaire modificative du Budget annexe *Gîte de groupe* pour l'exercice 2024 :

		DM_BA-Gîte2024-01_26/11/2024	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement				
6262		Frais de télécommunication	500,00 €	
6215		Personnel affecté	700,00 €	
023		Virement à la section d'investissement	- 1 200,00 €	
			- €	- €
Section d'investissement				
021		Virement de la section de fonctionnement		- 1 200,00 €
1311		Subventions PVD		1 800,00 €
2031		Frais d'étude	600,00 €	
			600,00 €	**600,00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** la Décision budgétaire Modificative telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.

MAIRIE DE PIERREFORT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
15 (Cantal)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 15 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-080

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Budget annexe *Lotissement des Murets* 2024 – Approbation de la Décision budgétaire Modificative n°BA-Lot2024-01.

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération n°D2024-044 en date du 9 avril 2024 relative à l'approbation du budget primitif 2024 du budget annexe Lotissement des Murets ;

VU le rapport de la commission des finances réunie le 7 novembre 2024 ;

PROPOSANT la Décision budgétaire Modificative du Budget annexe *Lotissement des Murets* pour l'exercice 2024 :

		DM_BA-Lotiss2024-01_26/11/2024	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement				
61524		Bois et forêts	- 35,75 €	
7133		Variations des en-cours	35,75 €	
			- €	- €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** la Décision budgétaire Modificative telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 15 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 0

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-081

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Budget annexe *Régie transport* 2024 – Approbation de la Décision budgétaire Modificative n°BA-RégieT2024-01.

VU l'instruction budgétaire et comptable M47 ;

VU la délibération n°D2024-045 en date du 9 avril 2024 relative à l'approbation du budget primitif 2024 du budget annexe Régie Transport ;

VU le rapport de la commission des finances réunie le 7 novembre 2024 ;

PROPOSANT la Décision budgétaire Modificative du Budget annexe *Régie Transport* pour l'exercice 2024 :

		DM_BA-RégieT2024-01_26/11/2024	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement				
6215		Personnel affecté par la collectivité	295,00 €	
7474		Subvention d'exploitation		295,00 €
			295,00 €	**295,00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **ADOPTE** la Décision budgétaire Modificative telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIERREFORT

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2024

Membres afférents au conseil municipal	Membres présents	Pouvoirs	Membres ayant pris part à la délibération
15	13	2	15 *Pour* : 11 - *Contre* : 0 - *Abstention* : 4

Date de convocation	Date d'affichage	Date de transmission	Numéro de la délibération
21/11/2024	29 NOV. 2024	29 NOV. 2024	DÉLIB-2024-082

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à 20 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe MATHIEU, Maire.

Étaient présents : Philippe MATHIEU, Maire ; René PÉLISSIER, Gilbert GLANDIÈRES, Jocelyne ROLLAND, Jérôme VIDALENC Adjoints ; Lucette BÉRANGER, Mylène DELCHER, Pierre POIGNET, Claudie PEZET, Alain RIEUTORT, Roger RIEUTORT, Élodie SALSON et Jacky VIDAL formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et représentés :
Marlène JOUVE qui a donné procuration à Mylène DELCHER pour voter en son nom.
Daniel SALESSE qui a donné procuration à Roger RIEUTORT pour voter en son nom.

A été désignée comme secrétaire de séance : Élodie SALSON.

Objet : Créances EHPAD *La Mainada* – Proposition de remise gracieuse.

CONSIDÉRANT les créances en-cours :

		Récapitulatif des créances en-cours		
		Budget Principal		**4 917,75 €**
2022		Créance en-cours T512	1 843,15 €	3 072,52 €
		Créance en-cours T515	1 229,37 €	
2023		Créance en-cours T323	1 845,23 €	1 845,23 €
		Budget annexe Eau & assainissement		**47 181,64 €**
2021		Créance en-cours R-1-292	9 925,05 €	
2022		Créance en-cours R-1-298	15 563,05 €	
2023		Créance en-cours R-1-295	21 693,54 €	

VU *le rapport de la commission des finances réunie le 07 novembre 2024 ;*

PROPOSANT une remise gracieuse de la totalité des créances sur deux exercices comme suit :

2024	Remise gracieuse	BP	2 458,87 €
		E&A	23 590,82 €
2025	Remise gracieuse	BP	2 458,88 €
		E&A	23 590,82 €

PROPOSANT également la Décision budgétaire Modificative suivante pour l'exercice 2024 :

- Sur le Budget principal :

		DM_BP2024-04_26/11/2024	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement				
65134		Aides	194,85 €	
65736221		Charges d'intervention BA E&A	23 590,82 €	
6577		Remise gracieuse	2 458,87 €	
023	HO	Virement à la section d'investissement	- 26 244,54 €	
			- €	**- €**
Section d'investissement				
021	HO	Virement de la section de fonctionnement		- 26 244,54 €
1321	144	Subvention ADEME France 2030		26 244,54 €
			- €	**- €**

- Sur le Budget annexe *Eau & assainissement* :

		DM_BA-E&A2024-03_26/11/2024	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation				
678		Autres charges exceptionnelles	23 590,82 €	
747		Subventions & participations des CT		23 590,82 €
			23 590,82 €	**23 590,82 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **SE PRONONCE** en faveur de la proposition de remise gracieuse des créances de la Maison de retraite *La Mainada ;*
- **ADOPTE** l'échéancier proposé ;
- **ADOPTE** les Décisions budgétaires Modificatives qui en découlent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Philippe MATHIEU, Maire.